

LA CHOUETTE CHEVECHE (*Athene noctua*) DANS LE BOCAGE HERBIGNACAIS. PREMIERS RESULTATS, 1986. (M. LECORRE)

METHODE DE PROSPECTION

La méthode de prospection employée est celle de la repasse. Des trajets, d'environ douze points de repasse, sont fixés sur une carte au 50/000. Les deux impératifs pour l'emplacement du point de repasse sont le biotope (bocage) et la distance avec le point de repasse le plus proche (minimum 1 km). La durée d'écoute et de repasse par point est de dix minutes maximum. Cette méthode ne permet pas de trouver le site de nidification précis, mais uniquement de savoir si un mâle chanteur est présent.

EXO et HENNES (Allemagne 1978) décrivent une méthode analogue basée sur la repasse mais avec en plus la recherche du site de nidification. Cette méthode est donc plus précise, et détecte selon EXO 80 à 90 % des mâles chanteurs. Toujours selon EXO, l'excitabilité et la repasse des mâles dépendent de la densité. Sur une zone très pauvre les mâles répondent peu ou pas du tout.

La méthode que j'ai choisie a l'avantage d'être rapidement efficace pour faire une évaluation de la densité. En effet, en considérant que le point d'écoute équivaut à un cercle de 500 mètres de rayon (c'est probablement un maximum dans le bocage), la surface théorique prospectée est alors de 0,8 km².

C'est ce qui a été pris comme base pour l'évaluation de la densité des mâles chanteurs.

Selon J.C. GENOT, coordinateur d'un travail inter-parc sur "l'écologie et la protection de la Chouette chevêche" (parcs de Lorraine, montagne de Revins, Saint Amand Raisnes, Brotonnes et Vosges du nord), cette méthode est fiable, tout en restant une évaluation.

RESULTATS (voir cartes)

Il a été fait neuf tests en 1984 (de février à juin) et quatre-vingt-dix tests en 1986 (du 12 mars au 12 avril). Il ne sera question ici que de l'année 1986. Les quatre-vingt-dix tests ont été faits en sept trajets (huit dates différentes) et totalisent plus de douze heures d'écoute entre 21 H 30 et 3 heures du matin.

La Chouette chevêche est, depuis une trentaine d'années, en régression dans toute l'Europe. Cette régression due, entre autres, à la destruction des biotopes et des sites de nidification, a été relativement nette en Loire-Atlantique, où les contacts de nicheurs deviennent assez sporadiques.

Cependant, il existe dans notre département un bocage encore favorable tel que celui de la région d'Herbignac où j'ai cherché systématiquement les mâles chanteurs aux printemps 1984 et surtout 1986. (Voir plan de situation ci-contre).

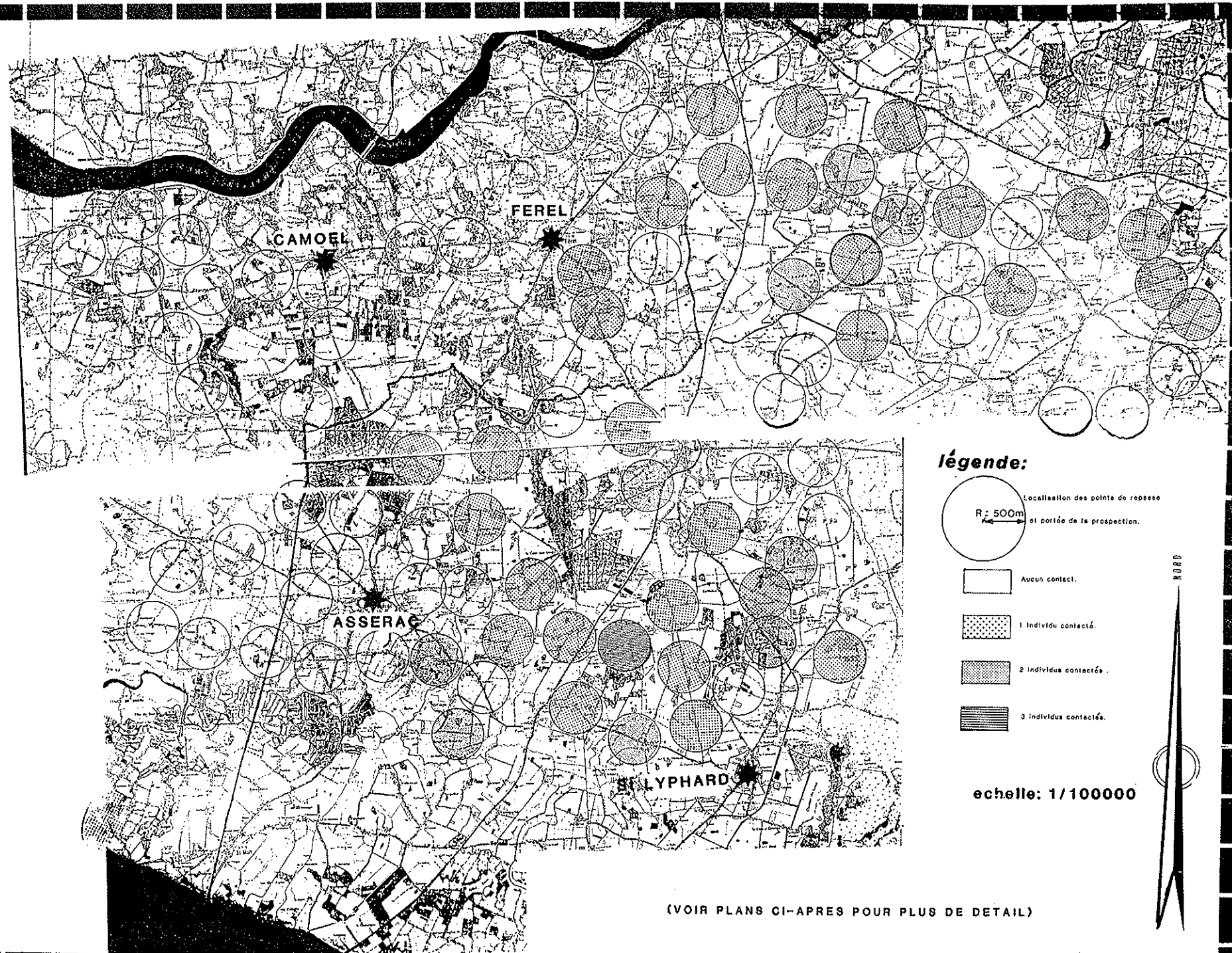
CARACTERE DE LA ZONE D'ETUDE

La zone d'étude couvre une surface d'environ 180 km² à l'extrême nord-ouest du département. Elle est limitée au nord par la Vilaine, à l'ouest par l'Océan, au sud-ouest par les marais salants de Mesquer, au sud-est et à l'est par la Brière et au nord-est par le Sillon de Bretagne.

Les communes d'Assérac, d'Herbignac, de la Chapelle des Marais et de Pénestin se trouvent sur cette zone. Le paysage est principalement bocagé, plutôt dense, avec des restes de vieux vergers autour des bourgs. Il y a trois bois de plus cinquante hectares et de nombreux petits bosquets et grandes haies (pins sylvestres, chênes, saules).

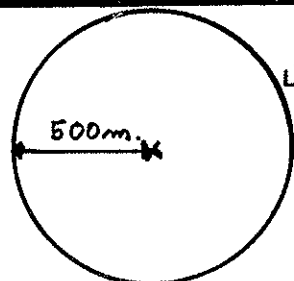
En bordure des marais de Brière, le bocage se diversifie et devient plus humide (prés humides, saules têtards...)

Le réseau routier n'est constitué que de routes communales ou départementales sauf au nord-est (limite de la zone) où un tronçon d'environ dix kilomètres d'une nationale a un trafic assez important. Notons toutefois, que la route D 774 (Guérande - La Roche Bernard) est très fréquentée pendant l'été.



(VOIR PLANS CI-APRES POUR PLUS DE DETAIL)

CHOUETTE CHEVECHE: ZONES PROSPECTEES AU MAGNETOPHONE EN 1986.



Localisation des points de repasse

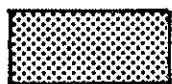
et portée de la prospection.



Aucun contact.



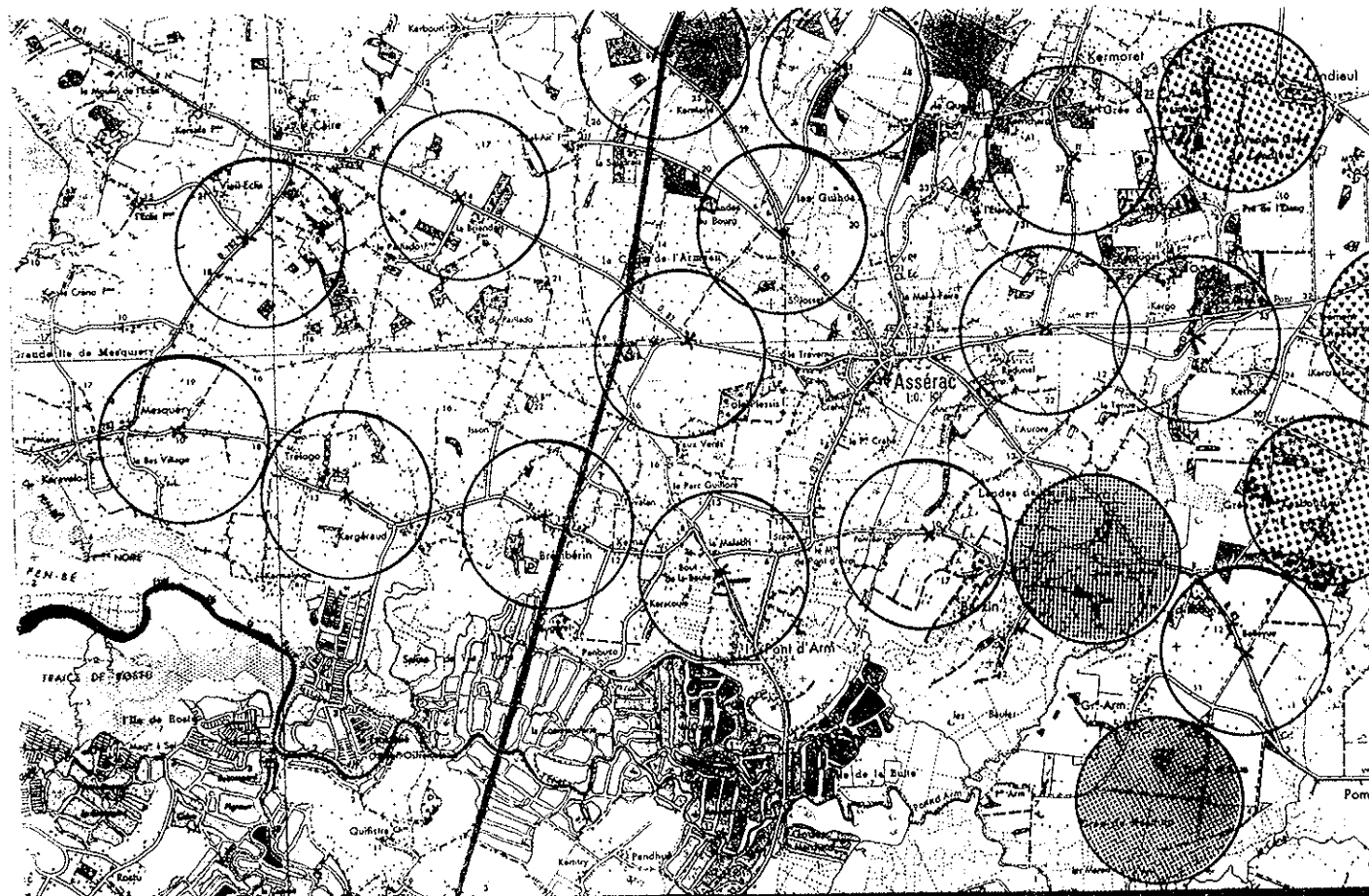
1 individu contacté.

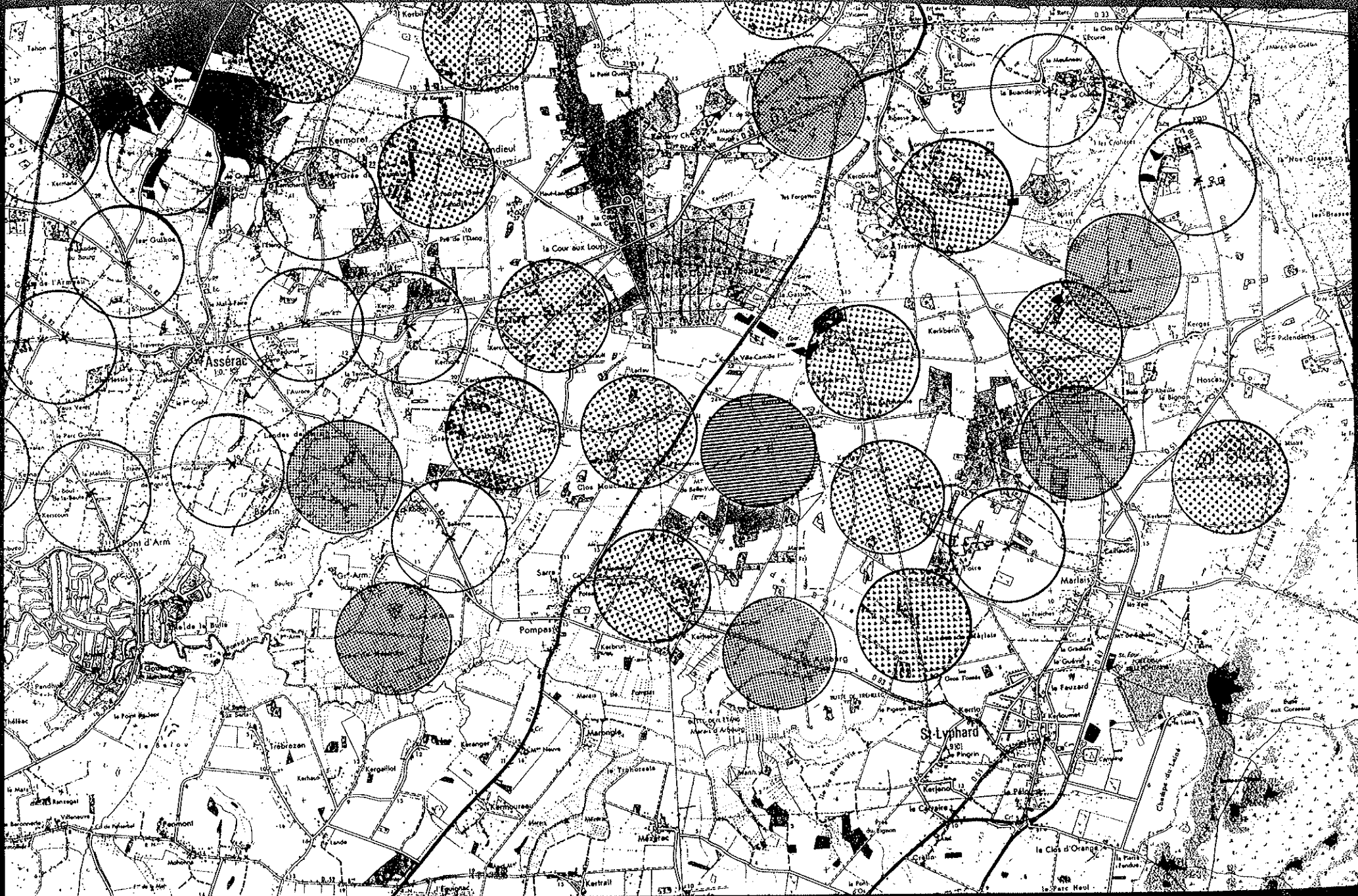


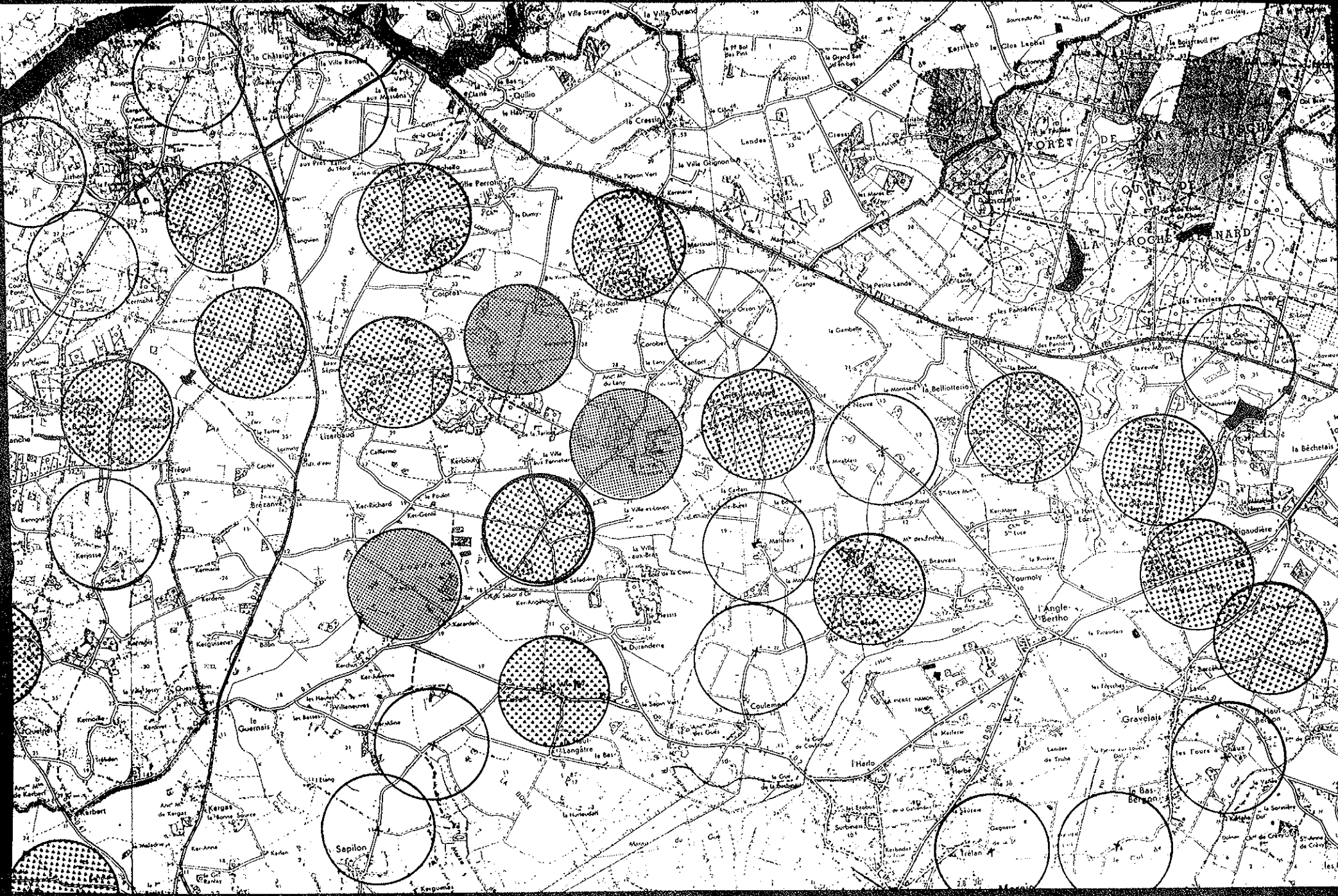
2 individus contactés.



3 individus contactés.









Les quatre-vingt-dix tests effectués couvrent une surface théorique de 72 km², soit une prospection à 40 % de la surface totale. Ils ont tous été faits en biotopes favorables et par beau temps (ni vent, ni pluie). Quarante de ces tests ont révélé la présence de Chouettes chevêches. Entre 47 et 51 mâles chanteurs ont été comptés. Cela fait donc une densité moyenne d'environ 0,65 chanteur/km².

Cependant, comme le montre la carte, il existe une zone à l'ouest où aucun mâle chanteur n'a été entendu. Ces tests négatifs faussent sensiblement l'évaluation. Aussi, en ne considérant que la zone où les chevêches ont répondu de façon plus ou moins homogène (soixante-six points de repasse), on arrive à une densité d'environ 0,9 mâle chanteur/km² (47/51 mâles chanteurs/ 53 km²). Ce chiffre est probablement plus proche de la réalité.

D'autre part, une zone apparemment plus riche (voir cartes), concernant vingt-six tests (soit 20,8 km²) et entre 20 et 24 chanteurs, donne une densité locale d'environ 1 mâle chanteur/km².

Récapitulatif

DENSITE D'ATHENE NOCTUA (mâles chanteurs au km²)

	Moyenne	En zone de présence	Locale
Densités	0,65	0,9	1

DENSITE DES AUTRES RAPACES NOCTURNES CONTACTES

(chanteurs)

Autres nocturnes	Chouettes hulottes	Chouettes effraies	Hibous Moyen Ducs	Total
Nombre de contacts	23	15	7	45

TOTAL CONTACTS RAPACES NOCTURNES (y compris Chevêches) : 92/96.

REMARQUES

Les résultats obtenus sont plus faibles que ceux cités par GEROUDET pour la Suisse en 1965 (de 1 à 3 couples/km²).

Cependant, JUILLARD donne pour la densité en Ajoie (Suisse), une moyenne de 1 couple/km² (de 0,4 à 1,8) entre 1973 et 1980.

Il cite, d'autre part, une moyenne européenne oscillant entre 0,3 et 1,5 couple au km² (1980) avec un maximum de 6 couples au km² (1978).

C'est évidemment bien loin des 16/20 couples au km² près de Genève en 1952 cités par GEROUDET.

Notons enfin qu'en Allemagne (Westphalie), PETZALD et RAUS trouvent en 1973 une densité moyenne de 0,3 mâle chanteur au km² sur 500 km². Ils constatent cependant de grandes variations suivant les milieux :

- zones humides (saules têtards): 1 chanteur au km²
- zones sèches : de 0 à 0,08 chanteur au km².

Les quelques tests effectués en 1984 permettent d'approcher très furtivement l'influence des hivers 84-85 et 85-86 (enneigement exceptionnel). Six chanteurs connus en février et mars 84 autour d'Herbignac ne sont plus que quatre en mars 86.

En ce qui concerne la zone ouest et la zone est, "l'état actuel des recherches" ne permet pas d'expliquer la chose. On ne peut qu'émettre des hypothèses très générales : différences du biotope, des habitudes agricoles, influences des populations de fouines ou des poteaux électriques métalliques non bouchés. A ce propos, un article du "Courrier de la Nature" (n° 103 page 5) propose à toutes les associations intéressées de prendre contact avec les P.T.T. pour boucher les poteaux. Pourquoi pas le GOLLA ?

CONCLUSION

Ces premiers résultats permettent de mieux connaître le statut de la Chouette chevêche en Loire-Atlantique. Ils ne peuvent se suffire à eux-mêmes et devront être suivis de recherches plus minutieuses sur des surfaces plus petites de la zone d'étude, afin d'affiner les résultats, d'essayer d'expliquer les différences de densité et, éventuellement, de prendre des mesures de protection.

BIBLIOGRAPHIE

- Michel JUILLARD Eco-éthologie de la Chouette chevêche
Paul GEROUDET Rapaces diurnes et nocturnes d'Europe
EXO et HENNES (1978) Méthode pour étudier la densité de la Chouette
chevêche - R.F.A.
PETZALD et RAUS (1973) Recensement de la Chouette chevêche en Westphalie
-R.F.A.
LE COURRIER DE LA NATURE n° 103 - voir aussi n° 98 page 14 Programme
inter-parcs dans l'est - et n° 91 page 23.

Je remercie Jean-Claude GENOT pour ses conseils et ses documents.

